

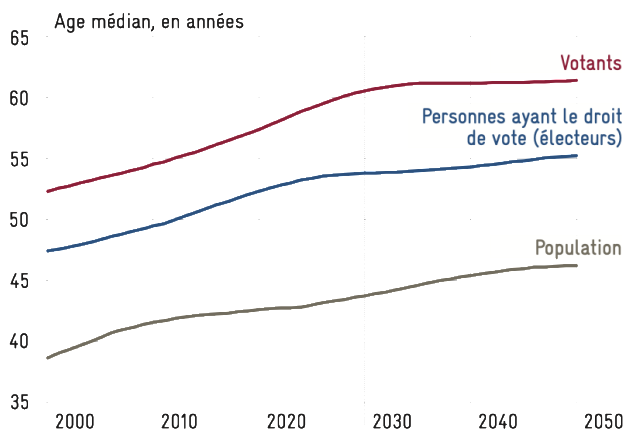
Un votant sur deux a plus de 60 ans

Lors des votations populaires, ce sont de plus en plus les personnes proches de la retraite ou qui touchent déjà une rente qui font pencher la balance. C'est ce que révèle une nouvelle analyse d'Avenir Suisse. Les raisons: la population vieillit et les personnes âgées votent nettement plus souvent que les jeunes.

L'âge médian des votants effectifs est d'environ 60 ans, comme le montrent les nouveaux calculs d'Avenir Suisse. En d'autres termes: la moitié des personnes qui votent ont plus de 60 ans. Depuis l'an 2000, l'âge médian a augmenté de sept ans. Les votants effectifs, c'est-à-dire les personnes qui ont le droit de vote et qui l'utilisent, se distinguent ainsi de plus en plus du reste de la population:

- L'âge médian de la **population totale** est d'environ 43 ans.
- L'âge médian des **électeurs** est de 53,5 ans.
- **Les votants effectifs** sont quant à eux encore six ans plus âgés, car les électeurs plus âgés participent deux fois plus souvent aux votations que les plus jeunes.

L'écart d'âge entre la population totale et les votants se creuse



Les résultats de cette analyse aident à replacer les évolutions politiques récentes dans leur contexte. L'électeur médian ayant 60 ans, il n'est pas surprenant qu'un projet tel que la 13e rente AVS ait recueilli une majorité. L'évolution de la structure d'âge fait pencher la balance politique en faveur des préférences des générations plus âgées. A l'avenir, il faut donc s'attendre à davantage de redistribution en faveur des générations plus âgées.

Nous examinons différentes propositions visant à remédier à cette situation. Parmi celles-ci figurent l'octroi du droit de vote aux jeunes de 16 ans ou aux étrangers. Nous montrons toutefois que cela créerait de nouveaux défis et que, parallèlement, l'âge médian des votants n'en serait que légèrement abaissé. Enfin, des mesures encore plus radicales se heurtent à certaines limites démocratiques.

L'âge médian élevé des votants ne constitue pas nécessairement un problème en soi. Il s'agit toutefois d'une réalité dont il faut tenir compte lors des choix politiques, en particulier lorsque les coûts et les bénéfices des réformes affectent différemment les générations.

avenir analyse : «Un électorat vieillissant», Lukas Rühli, 7 pages, disponible en ligne le 25 juin 2026 à 5 h 00 sur [avenir-suisse.ch](https://www.avenir-suisse.ch)

Pour plus d'informations : Lukas Rühli, +41 44 445 90 07, lukas.ruehli@avenir-suisse.ch; Maxime Stern, +41 21 612 66 17, maxime.stern@avenir-suisse.ch